

2018 L'abécédaire politique

Dossier réalisé par
Alice Dive, Vincent Rocour
& Stéphane Tassin

Affaires courantes. Un gouvernement en affaires courantes sous le sapin. Le 21 décembre, le Roi a accepté la démission que lui avait présentée deux jours plus tôt le Premier ministre Charles Michel (MR). Sans surprise, Philippe a chargé le gouvernement minoritaire (MR/CD&V/Open VLD) d'expédier les affaires courantes.

Élections. Le scrutin électoral (communal et provincial) a lieu le 14 octobre. Les écologistes en sortent grands gagnants. Le PTB fait également une percée notable. En Flandre, la N-VA et son leader, Bart De Wever, sauvent la mise à Anvers. Mais le Vlaams Belang lui a repris des parts de marché dans de nombreux endroits en Flandre.

IVG. Les défenseurs de l'avortement réclamaient la sortie de l'IVG du code pénal. Mais les membres du gouvernement étaient divisés sur la question. Un compromis a finalement été trouvé. Le texte adopté sort l'interruption volontaire de grossesse (IVG) du code pénal tout en maintenant des sanctions pénales pour les femmes et les médecins si cette IVG est pratiquée hors des conditions prévues par la loi.

Bart. Le bourgmestre d'Anvers sortant avait, en 2012, éjecté les socialistes dans l'opposition. À l'issue du scrutin d'octobre, celui qui considérait pourtant les socialistes comme le diable a bien été obligé de les sortir de leur exil. Il aura quand même fallu à Bart De Wever plusieurs semaines pour ficeler un accord de majorité.

F-16. Les très longs débats autour du remplacement des F-16, qui atteindront bientôt leur date de péremption, ont débouché sur le choix du F-35 américain. Un avion plébiscité par l'armée belge. Certains considèrent que la procédure mise en place par le gouvernement fédéral était une façade et que le F-35 a toujours été le premier choix.

Jeholet. En déposant au gouvernement wallon un projet de réforme du mécanisme APE (60 000 emplois, 4 000 employeurs), le vice-Président du gouvernement wallon et ministre de l'Emploi Pierre-Yves Jeholet (MR) s'est mis le secteur non marchand – très dépendant de ces aides à l'emploi – à dos. C'est à cause de ce dossier que le gouvernement Borsus (MR-CDH) a connu son premier mouvement de contestation.

Constitutionnalistes. Enfermez trois constitutionnalistes dans une pièce, posez-leur une question, vous obtiendrez quatre réponses. La crise politique de décembre aura incontestablement mis en lumière les divergences d'interprétation de la Constitution dans le chef des "grands experts" de notre pays.

Gilets jaunes. La grogne populaire, née sur les réseaux sociaux, aura marqué cette fin d'année. Si certaines manifestations de "gilets jaunes" se sont déroulées dans une ambiance violente, une grande partie des participants ne se reconnaissent pas dans les actes de destruction. Sans porte-parole véritable, sans couleur politique, ni syndicale, le mouvement qui s'essouffle reprendra-t-il vigueur en 2019?

Khattabi. La coprésidente d'Écolo a vécu une fin d'année chargée en émotions. Son parti s'est très bien comporté lors du scrutin communal d'octobre, en particulier à Bruxelles. Une vague verte qui aura, par contre, décidé Patrick Dupriez, l'autre coprésident, à décrocher les gants dans un moment d'euphorie. Il a été remplacé jusqu'au prochain scrutin par Jean-Marc Nollet.

Démission. Le 9 décembre, les ministres et secrétaires d'État N-VA Jan Jambon, Johan Van Overtveldt, Sander Loones, Theo Francken et Zuhair Demir annoncent leur démission. Ils refusent d'approuver le pacte de l'Onu sur les migrations. Leur départ conduira à la démission de tout le gouvernement.

Herman De Croo. Cinquante ans de vie parlementaire au compteur pour De Croo père... cela se fête, paraît-il. Élu sans discontinuer depuis 1968, tour à tour ou tout à la fois député, bourgmestre, ministre, président de parti ou encore président de la Chambre, le libéral flamand aura pris part à pas moins de quarante élections... et il ne compte pas en rester là.

Lutgen. C'est indéniablement le duel "fratricide" qui aura été le plus médiatisé durant toute la campagne communale d'octobre. Benoît, le président du CDH et bourgmestre sortant de Bastogne, face à son frère Jean-Pierre, fondateur et CEO de la marque de montres Ice-Watch. Le résultat du scrutin est sans appel : la liste du bourgmestre remporte 63% des voix contre 32% pour Citoyens +, la liste emmenée par Jean-Pierre Lutgen. Battu, ce dernier décide dans la foulée de quitter la scène politique. Fin du spectacle.

Molenbeek. Le 14 octobre, six ans après l'éviction de son père, Catherine Moureaux (PS) reprend les rênes de la cité molenbeekoise. Après avoir tenté – en vain – d'installer une "alliance des gauches" (PS-PTB-Écolo), elle conduira finalement pendant ces six prochaines années une coalition PS-MR. Le 15 décembre, quelques jours après la prestation de serment de sa fille, Philippe Moureaux succombe à un cancer.

Ninove. À l'issue du scrutin communal, la liste Forza Ninove, emmenée par le député du Vlaams Belang Guy D'haeseleer, a récolté 15 des 33 sièges du conseil communal de Ninove (Brabant flamand). Mais aucun partenaire n'a accepté de s'allier avec elle. Depuis, c'est l'impasse.

OTW. La SRWT et les cinq Tec ont vécu en Wallonie. Depuis longtemps déjà, les libéraux réclamaient la fusion des six conseils d'administration organisés par zone géographique. Arrivé au pouvoir avec le CDH, mais sans le PS en 2017, le MR a pu y parvenir. L'OTW (opérateur de transport de Wallonie) est né. L'appellation Tec est cependant maintenue au niveau local.

Premier ministre. Autant dire que Charles Michel (MR) n'est pas près d'oublier ce mois de décembre. Après avoir tout tenté pour sauver son gouvernement après le retrait de la N-VA, le Premier a décidé 18 décembre de présenter sa démission au Roi. Un épisode qui laissera des traces dans l'histoire politique de notre pays.

Qualiwatt. La saga autour de la bulle photovoltaïque en Wallonie est-elle enfin finie ? L'actuel ministre wallon de l'Énergie, Jean-Luc Crucke (MR), en est convaincu, contrairement à d'autres qui considèrent que sa solution sera payée par les citoyens. Le ministre libéral a présenté, en septembre, un système permettant d'évacuer la dette contractée, surtout, par le plan Solwatt mis en place par le CDH André Antoine (2004-2009) et atténuée par l'écolo Jean-Marc Nollet (2009-2014) via le plan Qualiwatt.

Réacteur. La Belgique risque-t-elle un black-out électrique ? Cette question a fait l'objet de passes d'armes mémorables entre la ministre Marghem (MR) et l'opposition. En cause, les difficultés rencontrées par les sept réacteurs nucléaires du pays, dont l'état inquiète parfois. La relance du réacteur Doel 4 (en principe le 31 décembre) et celle du réacteur Tihange 3 (le 7 janvier) éloignent cependant un peu le spectre.

Stade national. En mars, la Ville de Bruxelles enterre définitivement le fameux projet de stade national prévu sur le parking C du plateau du Heysel. Le conseil communal de la Ville de Bruxelles mandate en effet le collège des bourgmestres et échevins pour rompre le contrat de bail emphytéotique à la base du projet de stade national qui lie notamment la Ville et le promoteur Ghelamco.

Test de paternité. La saga sur la reconnaissance ou non de Delphine Boël comme étant la fille du Roi Albert II a rebondi en 2018. La Cour d'appel de Bruxelles a, en effet, ordonné à l'ancien souverain de se soumettre à un test de paternité. Le fera-t-il ? Nul ne le sait encore à l'heure actuelle. Une chose est sûre cependant, il n'est pas obligé de le faire.

UL-Saint-Louis. L'Université catholique de Louvain, qui a son siège principal à Ottignies, et l'Université Saint-Louis, située à Bruxelles, ont convenu de fusionner. Mais, pour y arriver, un nouveau décret est nécessaire. Le texte a été longuement attendu. Il vient d'être approuvé par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Visites domiciliaires. Le gouvernement fédéral a tenté d'autoriser des visites domiciliaires chez des particuliers si les autorités soupçonnent ceux-ci d'héberger des personnes en séjour irrégulier et faisant l'objet d'un ordre de quitter le territoire. Il a dû renoncer à son projet face à la levée de boucliers qu'il a provoquée, y compris dans ses rangs.

Wavre : Le Premier ministre Charles Michel (MR) n'était pas candidat à sa propre succession comme bourgmestre de Wavre (Brabant wallon). Si son parti a conservé sa majorité absolue, c'est pour un nombre de voix très faible. Une liste apparentée au CDH a dès lors – et parce que la soirée électorale s'était déroulée de manière un peu chaotique – demandé un recomptage des votes. Ce recomptage n'a cependant rien changé.

XXL. Au sortir des élections communales d'octobre, la liste XXL, emmenée par le député écologiste Christos Doulkeridis et la cheffe de groupe Écolo au conseil communal Audrey Lhoest, remporte le scrutin. Les verts gagnent 5 sièges, pour arriver à un total de 16 et prennent ainsi la tête de la commune. La bourgmestre libérale sortante, Dominique Dufourny, est déçue.

Ypres. En 2018, la Belgique a commémoré, aux côtés de nombreux autres pays, l'armistice de la Première Guerre mondiale qui a fait des millions de morts au début du XX^e siècle. C'est à Ypres, en Flandre occidentale, que pour la première fois dans un conflit l'un des belligérants a eu recours à des armes chimiques.

Zelzate. On dit que la Flandre vote à droite et la Wallonie, à gauche. C'est pourtant en Flandre que, pour la première fois de son histoire, le PTB entre dans une majorité communale. Après les élections du 14 octobre et des semaines de négociations, le SPA et le PTB ont en effet finalisé un accord de majorité à Zelzate. Un laboratoire politique.